

Association et responsabilité, les nouvelles règles du jeu le 2 décembre à Poitiers

mercredi 2 décembre 2009, par [lpe](#)

La professionnalisation de l'activité et la judiciarisation des rapports génèrent, auprès des responsables d'associations, de nombreuses interrogations sur les risques et les responsabilités encourus par ces dernières ou par eux-mêmes.

Pour essayer de répondre à ces questions d'actualité, le **CJDES Poitou-Charentes** poursuit son cycle de conférences et propose d'évoquer les principales notions de responsabilité (civile, pénale) par une approche très pragmatique et illustrée de nombreux exemples tirés du quotidien de la vie associative (responsabilités d'organisateur - responsabilités du fait et à l'égard des adhérents, des salariés, des tiers, responsabilités liées à l'occupation de locaux notamment municipaux, responsabilités des Dirigeants...).

INTERVENANTS :

- Renaud GAUTRON, Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse
(Haut commissariat à la jeunesse)
- Philippe THEBAUD, Juriste (MAIF)

Mardi 2 Décembre 2009 à 18h30 à l'ESCEM de Poitiers, 11, rue de l'ancienne comédie à Poitiers.